

AVIS N° 145 - 2021 / BRVM / DG

Mardi 20 juillet 2021, jour férié

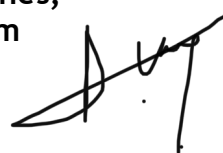
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N°213-2020/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2021, le **mardi 20 juillet 2021, Fête de la TABASKI (Aïd El Kebir)**, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le **mercredi 21 juillet 2021**.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 14 juillet 2021

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances, de l'Administration et des
Ressources Humaines,
Chargé de l'Intérim



Maxime DESSOU